



Penser la réciprocité territoriale

Magali Talandier

► To cite this version:

Magali Talandier. Penser la réciprocité territoriale. Urbanisme, 2014, Campagnes urbaines, 47, pp.22. halshs-00957752

HAL Id: halshs-00957752

<https://shs.hal.science/halshs-00957752>

Submitted on 23 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour citer cet article

Talandier, Magali. "Penser la réciprocité territoriale." *Urbanisme* 47 (2014): 22.

Penser la réciprocité territoriale

Magali Talandier

Maitre de Conférences
Université de Grenoble
UMR Pacte-Territoires

Le périurbain, comme tout autre espace (la ville, la métropole, le rural, le bourg...) se heurte à des problèmes de définition. Leur délimitation paraît soit trop restrictive, soit pas assez, sans jamais parvenir à satisfaire complètement les experts, techniciens ou élus. Ce n'est donc pas tant sur la définition et le périmètre qu'il nous faut poursuivre les échanges et débats, mais sur les spécificités, les dynamiques et les enjeux de ces territoires aux contours flous et poreux.

Le périurbain se caractérise en premier lieu par l'importante présence d'actifs navetteurs, à savoir des personnes qui y résident mais qui n'y travaillent pas. Ce sont des espaces dans lesquels la dissociation entre création de richesse et formation du revenu des ménages est la plus grande, comme si l'on externalisait la création de richesse. Ça signifie aussi que les revenus des habitants de ces espaces sont majoritairement déterminés par des processus productifs qui se jouent ailleurs. L'économie périurbaine est avant tout une économie résidentielle avec ses avantages et ses inconvénients¹.

Concrètement, ce sont en 2009 quatre millions d'actifs qui travaillent dans une agglomération (unité urbaine au sens Insee) mais qui habitent en dehors. Ces flux de personnes sont aussi des flux de revenus. Ce sont ainsi plus de soixante-dix milliards d'euros que distribuent potentiellement les agglomérations à leur périphérie chaque année, soit l'équivalent de 17% du revenu des ménages des agglomérations. Ces soixante-dix milliards représentent la première source de richesse des espaces périphériques. Des travaux ont montré qu'en 2006, dans les bassins de vie périurbains², 41% des revenus créés et captés à l'extérieur du territoire, sont constitués des salaires des navetteurs³. Même si une partie de cette richesse circule et se trouve ré-injectée dans la ville-centre, on peut sans trop s'avancer parler de solidarité territoriale entre le centre et la périphérie.

Mais, la réciproque est vraie et le modèle centre-périphérie paraît aujourd'hui au mieux incomplet, voire obsolète.

La qualité résidentielle récréative, touristique des territoires « autour », des hinterland, des périphéries constitue un facteur essentiel du dynamisme économique et de la compétitivité productive de nos grandes villes. Plutôt que de solidarité, je préfère parler de réciprocité territoriale. Il s'agit d'un processus de développement « gagnant-gagnant », d'une valeur ajoutée réciproque entre les villes et leurs campagnes. Ces campagnes urbaines doivent être pensées comme des portes d'entrée vers la ville et non pas uniquement comme des zones de reflux. C'est la complémentarité économique et sociale, la qualité résidentielle et productive de cet ensemble qui assure le développement du tout, comme si un plus un égalait trois !

¹ Pour plus de détails voir Talandier M., 2012, L'économie résidentielle en 2040. *Futuribles*, n°388, pp. 35-49.

² Bassins de vie centrés sur une commune, pôle de service, appartenant à l'espace périurbain selon les catégories du zonage en aires urbaines et emplois de l'espace rural de l'Insee.

³ Talandier (M), 2008. « Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus ». Publié dans la revue *Géocarrefour*, Vol. 83-4, pp. 259-267.

On trouve cette configuration dans de grandes villes françaises comme Nantes, Rennes, Toulouse, Bordeaux ou dans de plus petites aires urbaines comme à Annecy, qui offrent dans la proximité des espaces que l'on peut investir tout au long du cycle de vie, mais également selon des temporalités variables : au quotidien, pour ses vacances, ses week-end... permettant ainsi de faire circuler et augmenter les richesses locales.

Cet état de fait n'est pas seulement le fruit d'une dotation géographique donnée a priori (un cadre de vie, un paysage, des aménités qui existeraient ici et pas ailleurs...), mais le résultat d'une réelle stratégie de développement économique intégrée, territorialisée et non pas seulement sectorielle.

Penser, construire et gouverner les territoires comme de véritables systèmes productivo-résidentiels⁴ cohérents et performants devrait être l'un des enjeux essentiels des fabriques métropolitaines en cours.

En ce sens, la structuration des espaces de vie périurbains est essentielle. L'offre de services, de commerces, de logements, de transports, d'activités récréatives... est à ré-organiser en local en identifiant et en densifiant les pôles secondaires. Mais cette réorganisation doit aussi être interterritoriale en misant sur une mise en réseau physique et numérique de lieux et d'espaces du quotidien, là encore, complémentaires et non pas seulement redondants et concurrents.

⁴ Pour plus de détails sur les systèmes productivo-résidentiels (SPR), voir Davezies L., Talandier M., 2014. « L'émergence de systèmes productivo-résidentiels ». La documentation française, Coll. CGET..